

Plan de reprise des activités de l'agglo : les piscines rouvrent le 29 juin 2020



Suite aux annonces gouvernementales, les centres aquatiques d'Île-de-France ont pu rouvrir depuis le 15 juin 2020, la région étant désormais en zone verte. La reprise d'activité des équipements Val Parisis Piscines se fera ainsi dès le lundi 29 juin 2020, selon un ensemble de protocoles validés par l'Agence Régionale de Santé.

Un système de réservation pour garantir la sécurité des usagers

L'entrée sera régulée par un système de réservation des usagers. L'objectif est de maîtriser les flux et la capacité d'accueil des centres aquatiques dans le respect des règles sanitaires en vigueur et des gestes barrières.

Le système de réservation de créneaux horaires mis en place aura pour principe :

- Réservation opérationnelle à partir du 27 juin 2020
- En ligne sur le site des piscines intercommunales <http://piscines.valparisis.fr>
- A l'accueil de l'établissement
- Un seul créneau d'1h30 par jour
- Valable pour les entrées, les activités aquatiques et fitness

À partir du 29 juin 2020, un tarif unique par piscine sera appliqué pour tous pour les entrées, il correspondra au tarif réduit résident. De ce fait, les abonnements annuels et les cartes de 12 entrées seront suspendus jusqu'au 30 août 2020 et les dates de validité prolongées d'autant.

Les cartes d'abonnement des activités seront également prolongées de la durée de fermeture des piscines soit 3 mois et demi plus un mois d'été pour palier la baisse de l'offre en juillet et en août. Les tarifs des activités restent inchangés.

Un tarif unique à 6€ permettra d'accéder aux équipements et aux activités de l'espace fitness des Grands bains du Parisis pendant une demi-journée.

Des horaires spécifiques à chaque piscine seront appliqués jusqu'au 30 août 2020 selon la typologie des usagers :

- Nageurs
- Centres de loisirs
- Familles/Loisirs
- Activités

Un protocole sanitaire strict pour les usagers et les agents

En parallèle, un protocole sanitaire va être déployé pour garantir la sécurité des usagers et des agents dans les équipements (sens de circulation, douches savonnées, cabines, etc...). Le port du masque de l'accueil aux vestiaires et le port du bonnet de bain dans les bassins seront désormais obligatoires. Les jacuzzis, saunas et hammams resteront pour l'instant fermés. Le port du masque sera obligatoire pour tous les usagers à partir de 11 ans. Il ne sera pas possible d'apporter du matériel, exceptées les lunettes. Les usagers de l'espace fitness n'auront pas la possibilité d'utiliser les casiers et les douches sur place.

Des séquences d'ouverture au public des bassins seront alternées avec des séquences de nettoyage et de désinfection, selon le planning établi par chaque établissement. Ces opérations sont réalisées plusieurs fois par jour. Les cabines et les objets fréquemment touchés sont désinfectés entre chaque vague d'accès des usagers.



01 30 26 39 41

Documents

[Cormeilles-en-Parisis - Planning des Océanides du 29 juin au 30 août 2020](#)

[Herblay-sur-Seine - Planning des Grands Bains du 29 juin au 30 août 2020](#)

[Montigny-lès-Cormeilles - Planning du 29 juin au 30 août 2020](#)

[Pierrelaye - Planning des Nymphéas du 29 juin au 30 août 2020](#)

[Sannois - Planning du 29 juin au 30 août 2020](#)

[Saint-Leu-la-Forêt - Planning du 29 juin au 30 août 2020](#)

[Taverny - Planning du 29 juin au 30 août 2020](#)

Liens utiles

[Réservations en ligne obligatoires](#)